



Le 1er décembre 2016

Communiqué de presse :

Un budget 2017 porteur de projets concrets pour tous les Berchemois

Le Conseil communal de Berchem-Sainte-Agathe a voté lors de sa séance de ce mercredi 30 novembre le budget 2017.

Voici l'exposé donné par le Bourgmestre, Joël Riguelle, à cette occasion.

« Contexte

Le budget 2017 de la commune s'inscrit dans un contexte économique général difficile et sujet à de nombreuses incertitudes. Nous sommes toujours confrontés à diverses évolutions mettant en difficulté l'état général de nos finances : participation à l'effort régional dans le cadre de l'essor démographique, réforme des pensions de sa police locale, perception de plus en plus aléatoire des impôts additionnels,... tout en faisant le constat que le gouvernement fédéral nous enlève petit à petit nos principales sources de recette. Les mesures du tax shift et ses conséquences sur nos finances communales en sont les meilleurs exemples.

Quoi qu'il en soit, l'appréciation la plus réaliste possible des recettes et dépenses donne un résultat raisonnable au budget qui se clôture à l'ordinaire par un mali de 47.750€ avec 100% de la dotation régionale permettant l'amélioration de la situation budgétaire. Ce résultat nous place dans la droite ligne du plan budgétaire prévu par la Commune.

Des dépenses essentielles, une augmentation des charges mais une parfaite maîtrise de la dette

Vu le contexte particulier de l'essor démographique, nous devons faire face à une demande constante de service public et donc à des dépenses d'investissement importantes mais nécessaires pour les Berchemois.

N'oublions pas que nous avons aussi acquis l'ex-BNB pour en faire un centre de loisirs ambitieux sur la Commune et qu'une nouvelle école (coût hors subside 2.400.000€) a été construite permettant l'accueil de 340 élèves supplémentaires, sans compter les coûts d'exploitation qui s'élèvent à plus de 350.000€ par an hors personnel subventionné. Une nouvelle crèche communale (coût subside déduit de 600.000€) va également sortir de terre pour 48 enfants supplémentaires.

Tout cela a un coût et pèse sur la dette, mais nous pouvons observer que cet endettement est tout à fait maîtrisé puisque les dépenses d'intérêt diminuent graduellement et que nous en remboursons surtout le capital. Remarquons également que grâce à la différence entre les anciens et les nouveaux emprunts, qui permettront de financer les nouveaux projets en 2017, nous avons pu réduire notre endettement de plus d'un million d'euros.

Continuer à investir dans le domaine du service à la population et dans le vivre-ensemble

Pour 2017, si nous continuerons à supporter le poids de nos ambitieux investissements, nous continuerons à investir dans les domaines éducatifs, culturels, sportifs et urbanistiques. Au budget extraordinaire est inscrit l'étude pour une nouvelle école néerlandophone, le remplacement de l'installation de ventilation et l'isolation thermique et acoustique du Centre de loisirs, la rénovation du parc Pirsoul, la création d'une infrastructure de proximité sur le terrain de la rue des Fleuristes, le réaménagement de l'Allée Verte ainsi que la rénovation de la ferme Pie Konijn.

Nous sommes bien conscients que vu les circonstances budgétaires, nous avons dû freiner sur l'investissement en matière d'infrastructure routière, mais il est évident que cela ne nous empêchera pas de procéder à la rénovation partielle des rues Openveld/Combattants ainsi que des rues Jardinage et Serre. Les asphaltages d'une partie de la rue des Soldats et de la drève des Maricolles sont également prévus sur 2017. Ces travaux ont d'ailleurs déjà été engagés sur 2016. Il ne vous aura pas non plus échappé que nous avons notamment inscrit dans le programme triennal d'investissement 2016 à 2018 la rénovation d'une partie de la rue du Wilder et la rénovation des trottoirs de l'avenue des Bardanes.

Des frais de personnel maîtrisés et des dépenses de fonctionnement en diminution

En matière de personnel, pour une population de 24.176 habitants au 01/01/2016, notre administration compte 249,66 membres du personnel équivalents temps plein, ce qui nous situe dans le ratio le plus bas en comparaison avec les autres communes.

Si les frais de personnel sont actuellement maîtrisés et que nos dépenses de fonctionnement diminuent malgré l'ouverture de nouveaux services à la population, l'évolution démographique dans notre commune nous obligera fort probablement à revoir le cadre actuel afin de pouvoir répondre aux nouveaux défis sociaux rencontrés par la population et pouvoir poursuivre un accueil de qualité de nos citoyens. Par exemple, la nouvelle école des Lilas nécessitera encore des engagements de personnel d'encadrement et d'entretien, ainsi que du personnel administratif pour gérer les dossiers des centaines de nouveaux élèves. Parmi les projets qui nécessiteront aussi de recruter du personnel, citons aussi la nouvelle crèche des Chatons, la nouvelle école néerlandophone ou encore la nouvelle bibliothèque francophone à l'angle de la rue des Soldats et du Square Victor Guns.

Des solutions créatives doivent donc être trouvées et parmi celles-ci nous continuons par exemple la mise en place de synergies entre les services du CPAS et de la Commune pour réaliser des économies d'échelles (IT, GRH, Achats). Pour ce qui concerne le CPAS, celui-ci participe à l'effort collectif de réduction de dépenses de fonctionnement tout en se donnant les moyens d'une action sociale dynamique et attentive aux plus défavorisés.

Enfin, en matière de dépenses de transfert, signalons notre contribution importante à la zone de police que nous soutenons par un effort financier de 5.500.000€, loin d'être couvert par la dotation régionale aux communes et encore moins par le fédéral.

Vous l'aurez bien compris, malgré des moyens financiers limités et des défis grandissant sur le plan démographique, culturel et social, nous devons opérer des choix judicieux pour aller à l'essentiel de ses missions et innover pour répondre aux attentes de ces citoyens. Quoi qu'il en soit, la Commune de Berchem-Sainte-Agathe peut démarrer l'année 2017 avec ambition et sérénité, dans le respect des équilibres financiers demandés par la Région en rencontrant les besoins de ses concitoyens sans leur demander de contribution supplémentaire. Nous soulignons d'ailleurs que cette année encore, il n'y aura aucune augmentation de l'IPP, ni de la taxe additionnelle au précompte immobilier pour la population berchemoise.

Par ailleurs, nous attendons avec curiosité de voir l'évolution des critères d'attribution pour la dotation aux Communes ainsi que l'aide de 10 millions d'euros aux zones de police promise par le Gouvernement Régional. »

Contacts :

Joël RIGUELLE
Bourgmestre de Berchem-Sainte-Agathe, en charge des Finances
GSM : 0475/82 37 79
joel.riguelle@1082berchem.irisnet.be

Mireille WALSCHAERT
Responsable du service Communication
Tel. : 02/464.04.85 - GSM : 0493/74.26.73
mwalschaert@1082berchem.irisnet.be